



## Compte-rendu du CTA du 12 octobre 2020



### Covid 19

Sur la question de la transparence des informations sur les cas des COVID19 au rectorat, l'équipe de direction a répondu qu'ils ne souhaitent pas trop diffuser les informations à cause du secret médical. Ils ont reconnu qu'il y avait eu trois cas de COVID 19 en tout au rectorat, dont deux à la DEC. La FSU faisant remarquer que dans une division, il serait possible de diffuser l'information s'il y a eu un ou des cas sans donner de noms. Il serait souhaitable que les personnes fragiles ou vivant avec une personne vulnérable (sous chimiothérapie, dialysée récemment, greffée avec un traitement immunosuppresseur...) soient au courant et puissent se protéger, par exemple en demandant à se mettre en télétravail pour une période.

La direction considère que c'est inutile, car les médecins de prévention sont informés et sont impliqués dans la recherche des cas contacts.

### Question diverse FSU

1) La circulaire du Premier ministre en date du 1er septembre 2020, affirme qu'il convient de favoriser le recours au télétravail dans la Fonction Publique pour prévenir la propagation du virus. De quelle manière est-il prévu de favoriser la mise en place du télétravail, notamment dans les services regroupant le plus de personnels et dans les départements classés en « zone rouge » ?

Avant le COVID19, il y avait seulement 41 personnes faisant du télétravail chez les personnels ITRF et administratifs des EPLE et des services académiques. Il y a eu en tout 182 demandes de télétravail pour 2020-2021, avec 175 avis favorables, soit 96 %. Près de la moitié de la DSI fait du télétravail.

**Si nous passions en alerte renforcée ou maximale en Lorraine dans certaines villes, l'équipe de direction n'a pas encore réfléchi aux modalités de travail.** Il pourrait en être question lors du CTSA de novembre. En cas de passage en alerte renforcée ou maximale, la FSU demanderait le retour au protocole qui s'est appliqué en juin, juillet, août dans les services académiques.

Nous aurons une dotation de masques en novembre, il est prévu une dotation de 4 masques par agent entre deux périodes de vacances. Donc de juin à fin octobre (comptons un mois de

vacances en moins, même si dans certains services, il y a eu seulement deux ou trois semaines de vacances), cela nous fait donc un masque par mois!!

La FSU a fait remarquer qu'il faudrait au moins 10 masques par personne soit un par demi-journée pour quelqu'un qui travaille à temps plein. La dotation ministérielle est de 4 masques par personne pas un de plus..